

Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION
OFFICIELLE**

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G01	Voyages hors QC	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés; j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts; k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions; l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.
G02	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais; e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
G03	Publicité, articles promotionnels et commandites	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G04	Conférences de presse, événements	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; d) si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; h) si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; o) si l'événement s'est tenu virtuellement.
G05	Formation en communication	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p>Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie. <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
G06	Contrats	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G07	Appels d'offres publics	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
G08	Consultants externes	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
G09	Développements informatiques	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2021-2022.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G10	Dépenses diverses	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> - au Québec; - à l'extérieur du Québec.
G11	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; c) les coûts d'acquisition des appareils; d) le coût d'utilisation des appareils; e) le coût des contrats téléphoniques; f) les noms des fournisseurs; g) le nombre de minutes utilisées; h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
G12a	Minorités visibles 35 ans et +	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
G12b	Minorités visibles - de 35 ans	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
G12c	Jours de maladie	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G12d	Réserve de maladie	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : d) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
G12e	Heures supplémentaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> • le coût moyen par employé, selon la classe de travail
G12f	Jours de vacances	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
G12g	Réserve de jours de vacances	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
G12h	Personnel double rémunération	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
G12i	Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
G12j	Effectifs complexité	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
G12k	Effectifs traitement supérieur	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
G12l	Postes par catégorie d'emploi	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G12m	Effectifs 5 prochains exercices	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
G12n	Nombre employés permanents et temporaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : n) le nombre d'employés permanents et temporaires;
G12o	Départs volontaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
G12p	Postes abolis par ministère	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
G12q	Effectif autorisé Loi 15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
G12r	Postes vacants	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
G13a	Départ à la retraite	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2021-2022 seulement (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G13b	Remplacement selon PGRH	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
G13c	Retraités à contrat	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
G14	Baux SQI	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		<ul style="list-style-type: none"> h) la durée du bail; i) propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant; k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse; l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
G15	Actifs immobiliers excédentaires	<p>Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
G16	Aménagement	<p>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
G17	Membres du Cabinet	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
G18	Budget discrétionnaire	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
G19	Personnel hors structure	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2022-2023.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G20	Personnel en disponibilité	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2022-2023.
G21	Occasionnels mis à pied	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2022-2023.
G22	Personnel rémunéré MO affecté ailleurs	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
G23	Abonnements	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. <p>Ventiler le montant total par catégorie.</p>
G24	Billets de saison, loges, club privé	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
G25	Sites Internet	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site; i) les noms de domaines réservés; j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
G26	Visites ministérielles et sous ministérielles	<p>Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
G27	Adjoints parlementaires	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.
G28	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
G29	Crédits périmés et gel de crédits	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.
G30	Revenus autonomes et tarification	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.
G31	Plan de réduction	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2022-2023.
G32	Transferts du gouvernement fédéral	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
G33	Primes au rendement et bonis - SCT	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
G34	Primes au rendement et bonis - Cabinet	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
G35	Primes de départ, allocation de transition	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
G36	Augmentations de salaire	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G37	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	<p>Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée.</p> <p>Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
G38	Reconduction des programmes existants	<p>La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.</p>
G39	Initiative ou majoration programmes existants	<p>Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.</p>
G40	Dépenses en informatique et employés attitrés aux dossiers informatiques	<p>Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
G41	Masse salariale	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).</p>
G42	Taux d'absentéisme	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).</p>
G43	Cotisation à des associations	<p>Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
G44	Sondages	<p>Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La date; b) La nature; c) Les questions posées; d) Les réponses; e) La firme retenue; f) Les coûts.
G45	Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet	<p>Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
G46	Achats crédits carbone	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produits dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
G47	Transfert d'emplois gouvernementaux en région	<p>Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :</p> <p>a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;</p> <p>b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;</p> <p>c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.</p>
G48	Rapport final CSDEPJ	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
G49	Protection des renseignements personnels	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.
G50	Occupation et vitalité des territoires 2018-2023	Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.
G51	Mesures de télétravail/travail à distance	<p>Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :</p> <p>a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;</p> <p>b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;</p> <p>c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.</p>
G52	Remboursement matériel télétravail	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
G53	Employés absents COVID-19	Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.
G54	Soutien employés santé mentale	<p>Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :</p> <p>a) Les sommes dépensées;</p> <p>b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);</p> <p>c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.</p>
G55	Entretien ménager et désinfection des locaux	<p>Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :</p> <p>a) Le total des sommes dépensées;</p> <p>b) Le nom des fournisseurs retenus;</p> <p>c) La liste des contrats.</p>
G56	Coût mesures CNESST	Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G57	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande.
G58	Demandes d'accès à l'information	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
G59	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
G60	Rémunération des stages	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016 : a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
G61	Dépenses supplémentaires COVID-19	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.
G62	Dépenses implantation nouveau régime de dotation	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.
G63	Amendes perçues 5 dernières années	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
G64	PLQ-85 (NR44)	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
G65	PLQ-114 (NR68)	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.
G66	PLQ-115 (NR69)	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.
G67	PLQ-118 (NR71)	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G68	QS-5 (NR77)	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR1	PLQ-4	Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée. Lorsque le contrat est conclu par un intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.	Répondue par la réponse à la question 3
NR2	PLQ-7 PO-6	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Répondue par la réponse à la question 5
NR3	PLQ-12	Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet ; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; F9g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère ; l) la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	Répondue par la réponse à la question 9
NR4	PO-17	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Répondue par la réponse à la question 13a
NR5	PLQ-19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Répondue par la réponse à la question 15
NR6	PLQ-21 PO-19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Répondue par la réponse à la question 16
NR7	PLQ-27 PO-25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la réponse à la question 12p
NR8	PLQ-28 PO-26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par mission.	Répondue par la réponse à la question 12i
NR9	PLQ-31	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. Ventiler le montant total par catégorie.	Répondue par la réponse à la question 23
NR10	PLQ-34 PO-31	Nominations, pour 2021-2022, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	Répondue par la réponse à la question 6
NR11	PLQ-116	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	Répondue par la réponse à la question 48
NR12	PLQ-121	Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2021-2022.	Répondue par la réponse à la question 21
NR13	PLQ-122	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	Répondue par la réponse à la question 6
NR14	PLQ-123	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Répondue par la réponse à la question 6
NR15	PLQ-124	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.	Répondue par la réponse à la question 6
NR16	PLQ-128	Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 : a) Total des dépenses réalisées; b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.); c) Liste des fournisseurs retenus; d) Coûts d'installation; e) Liste des contrats accordés et montants déboursés; f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif.	Répondue par la réponse à la question 6
NR17	PO-10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Répondue par la réponse à la question 6
NR18	OS-1	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue par la réponse à la question 12l
NR19	OS-7	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Répondue par la réponse à la question 6
NR20	OS-9	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 54
NR21	OS-12	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 14
NR22	PLQ-38 PO-36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2021-2022 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Répondue par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
NR23	PLQ-48 PO-45	Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Répondue par le ministère du Conseil exécutif
NR24	PLQ-51 PO-50	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR25	PLQ-52 PO-51	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR26	PLQ-53 PO-52	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par le ministère des Transports
NR27	PLQ-54 PO-53	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par le ministère des Transports
NR28	PLQ-55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR29	PLQ-56 PO-55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.	Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes
NR30	PLQ-57 PO-56	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR31	PLQ-58 PO-57	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Répondue par le ministère de la Justice
NR32	PLQ-71	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2021-2022.	Répondue par le Secrétariat à la jeunesse

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR33	PLQ-72	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR34	PLQ-73	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR35	PLQ-75	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).	Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR36	PLQ-76	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre l'application du rapport « Le racisme au Québec, tolérance zéro » du Groupe d'action contre le racisme.	Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme
NR37	PLQ-77	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2021-2022.	Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR38	PLQ-79	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2021-2022.	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR39	PLQ-80	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR40	PLQ-81	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR41	PLQ-82	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR42	PLQ-83	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR43	PLQ-84	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR44	PLQ-85	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR45	PLQ-86	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».	Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR46	PLQ-87	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.	Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR47	PLQ-88	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.	Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR48	PLQ-89	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR49	PLQ-91	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR50	PLQ-92	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR51	PLQ-93	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Politique bioalimentaire 2018-2025.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR52	PLQ-94	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR53	PLQ-95	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR54	PLQ-96	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR55	PLQ-97	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat - Oser entreprendre 2017-2022.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR56	PLQ-98	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR57	PLQ-99	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR58	PLQ-100	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR59	PLQ-101	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR60	PLQ-102	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.	Répondue par le ministère des Transports
NR61	PLQ-103	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR62	PLQ-104	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.	Répondue par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
NR63	PLQ-105	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.	Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR64	PLQ-106	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR65	PLQ-107	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR66	PLQ-108	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR67	PLQ-109	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.	Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
NR68	PLQ-114	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR69	PLQ-115	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR70	PLQ-117	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR71	PLQ-118	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR72	PLQ-120	Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2021-2022 et le montant des primes qui n'ont toujours pas été versées.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR73	PQ-9	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR74	PQ-54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR75	OS-3	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Répondue par le ministère des Transports
NR76	OS-4	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR77	OS-5	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC. ou le montant des contrats octroyés.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR78	OS-6	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR79	OS-13	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées au cours de la présente législature.	Répondue par le ministère de la Justice
NR80	PLQ-15h PQ-16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR81	PLQ-62	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2021-2022 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR82	PLQ-64	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR83	PLQ-65	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR84	PLQ-69	Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2021-2022.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR85	PLQ-110	Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la conciliation travail-famille.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR86	PLQ-111	Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR87	PLQ-112	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'électrification des transports.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR88	PLQ-113	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR89	PLQ-130	Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou , en lien avec la pandémie de la COVID-19.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR90	PLQ-132	Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public)	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR91	PLQ-133	Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2021-2022.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR92	PQ-47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR93	PQ-58	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2021-2022, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).]	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

Question 1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.
- k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.

Réponse :

Aucun voyage hors Québec pour l'année financière 2021-2022.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

En ce qui concerne la sous-question l), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 46.

Question **2**

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Réponse :

Les membres du Conseil des ministres, les membres des cabinets ministériels et le sous-ministre du ministère de l'Éducation n'ont fait aucun voyage en avion ou en hélicoptère au Québec durant l'année financière 2021-2022.

Question **3**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale. <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2022-2023

Question **4**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe:

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- si l'évènement s'est tenu virtuellement.
- o) si l'évènement s'est tenu virtuellement

Réponse :

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Purolator	Prix Égalité Thérèse-Casgrain 2021 L'évènement s'est tenu virtuellement	Gré à gré	232,20 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du Prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des projets réalisés par des organismes publics, parapublics, privés ou communautaires qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Frais de messenger pour l'envoi des trophées.
Groupe Magnitude inc – Staples	Prix Égalité Thérèse-Casgrain mars 2022 L'évènement s'est tenu virtuellement	Gré à gré	607,97	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec (rencontres en virtuel), le 18 mars 2022.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2022-2023

Question **4**

Suite

Réponse :

Innutelecom - Hôtel-Musée Premières Nations - Frais de déplacement des organismes partenaires	Rencontre de travail L'événement a eu lieu en présentiel à l'Hôtel-Musée Premières Nations, Wendake	Gré à gré	12 881,82 \$	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale.
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	--------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Question **5**

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse :

Aucune dépense en formation de communication en 2021-2022.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphes 22 et 23**). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2022-2023

Question 6

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués;
- d) la date d'octroi du contrat
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer

Réponse :

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Communications Vulgaris	Réécriture des contenus abordant le sujet de l'égalité homme-femme, et de tout sujet connexe, permettant ainsi la migration des dernières pages du site Internet www.scf.gouv.qc.ca vers la plateforme web Quebec.ca, afin de finaliser la fermeture officielle du premier	20 000 \$
Innutelecom	Réaliser la traduction simultanée lors d'une rencontre du comité femmes autochtones se déroulant les 23 et 24 novembre 2021	6 530,34 \$
OSEntreprendre	Octroi d'une commandite à l'occasion du Prix Coup de cœur Entrepreneuriat féminin lors de la 24 ^e édition du Défi OSEntreprendre	5 000 \$
Peggy Béland	« Partenaire Chiffrier » dans le cadre du Télédon 2021 « Ensemble on peut tout vaincre »	5 000 \$
Réseau des Femmes d'affaires du Québec	« Partenaire Or » dans le cadre du Prix Femmes d'affaires du Québec	6 000 \$
Unik Média	Production de capsules vidéo visant la sensibilisation des parents au partage du congé parental – Reprise audio de la narration	307,50 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question **7**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

Question 8

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Réponse :

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Question 9

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Réponse :

Aucun projet informatique n'est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Question **10**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Réponse :

2021-2022	SCF
PHOTOCOPIE	852,17 \$
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0,00 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0,00 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0,00 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	318,43 \$
FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0,00 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Question **11**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Réponse :

	SCF
Le coût d'acquisition des appareils	0 \$
Le coût d'utilisation des appareils	Inclus dans le coût des contrats
Le coût des contrats téléphoniques	1 656 \$/annuel
Le coût des frais d'itinérance	0 \$
Le coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 \$
Les coûts de résiliation	0 \$

Pour les sous-questions c), d), e), f) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Question 12

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- n) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- r) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Réponse :

a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), o), q)

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- h) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- p) Le Secrétariat à la condition féminine n'a aboli aucun poste pour l'année 2021-2022.
- r) Au 28 février 2022 : il y a 3 postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.

Question **13**

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de :

- a) le nombre de départs à la retraite incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Réponse :

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucun remplacement effectué en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Au cours de l'année 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine n'a engagé aucune personne retraitée de la fonction publique pour des contrats.

Question **14**

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

Réponse :

L'emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2020	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5M6	195 798,84 \$	740,03 m ²	0 \$	20 ans	Groupe Mach
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Question **15**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **16**

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse :

De tels travaux n'ont pas été effectués en 2021-2022.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Question **17**

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour 2021-2022;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Réponse :

**Personnel de cabinet de la ministre Isabelle Charest
dédié au Secrétariat à la condition féminine (SCF)
Du 1^{er} avril 2021 au 28 février 2022**

Port d'attache	Titre de la fonction
Québec	Attachée politique
Québec	Conseillère politique
Montréal	Conseillère politique
Québec	Attachée politique
Cowansville	Directeur de cabinet

Masse salariale autorisée du cabinet ministériel 777 683,00 \$ (total pour l'ensemble du personnel de cabinet composé de neuf personnes).

Question **18**

Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Question **19**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2022-2023.

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine ne compte aucun membre du personnel hors structure.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2022-2023

Question **20**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2022-2023.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **21**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2022-2023.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **22**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine ne rémunère aucun effectif affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question **23**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Réponse :

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
Québec Municipal	530,60 \$	Bulletin d'information électronique
I.C.I. Influence communications inc.	7 065,06 \$	Revue de presse
Centre d'acquisitions gouvernementales	7 054,68 \$	Licence et droits d'auteur – Transmission électronique revue de presse

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

Question **24**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Réponse :

Aucune somme déboursée en 2021-2022 pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Question **25**

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site;
- i) les noms de domaines réservés;
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

Réponse :

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.scf.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	Le site a été développé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en collaboration avec DMR.
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	Nul pour 2021-2022
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	3 000 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	0 \$
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	Les mises à jour sont réalisées ponctuellement.
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	Secrétariat à la condition féminine

Question **26**

Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes rencontrées;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Réponse :

Régions et villes visitées	Raisons du déplacement	Les coûts ventilés
Capitale-Nationale / Wendake	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale	Traduction simultanée : 6 530,34 \$ Location de salle, pause-café, repas : 3 140,98 \$ Frais de déplacement : 3 210,50 \$ Total : 12 881,82 \$

Question **27**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022 :

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Réponse :

Aucun adjoint parlementaire en 2021-2022.

Question **28**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **29**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **30**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.

Réponse :

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2021-2022** des ministères et organismes.

Question **31**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2022-2023.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **32**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

En 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a reçu une somme du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19 (l'Accord). Les montants octroyés dans le cadre de l'Accord ont permis au SCF de financer plus de 300 organismes à ce jour pour que ceux-ci puissent adapter leurs services à la pandémie notamment pour du matériel de protection sanitaire, des ajustements technologiques pour favoriser l'intervention à distance, l'embauche de ressources pour pallier à l'augmentation des demandes d'aide. Le SCF a reçu un montant de 27 790 444 \$ le 18 août 2021.

Question **33**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Réponse :

En 2021-2022, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel du Secrétariat à la condition féminine.

Question **34**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Réponse :

En 2021-2022, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Question **35**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse :

Aucune prime de départ n'a été versée par le Secrétariat à la condition féminine en 2021-2022.

Question **36**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **37**

Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question **38**

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **39**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **40**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Réponse :

a)

	2021-2022
Logiciels ou licences	1 435,61 \$
Matériel	0 \$
Services professionnels	
➤ Interne	0 \$
➤ Externe	0 \$
➤ MCN (Gestion du poste de travail bureautique et hébergement des sites Web)	91 621,87 \$
➤ MCN (Entretien et maintenance des sites Web)	0 \$

- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>).
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

Question **41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **42**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **43**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Réponse :

Aucune personne n'a bénéficié du paiement de cotisation à une association professionnelle en 2021-2022.

Question **44**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Réponse :

Abonnement au logiciel de sondage Survey Monkey	469,10 \$
Abonnement à SondageOnline	24,00 \$
Marketing Léger Inc.	41 500,00 \$

Question **45**

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
 a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
 b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Réponse :

b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Dépenses publicitaires	Pourcentage des dépenses publicitaires - Internet et médias sociaux	Montant
Placements publicitaires pour la consultation de la stratégie égalité grand public	100 %	400,00 \$
Capsule pour le partage du congé parental	100 %	9 472,00 \$
Capsule pour À part égale	100 %	976,98 \$

Question **46**

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine n'a fait aucune dépense en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone.

Question **47**

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

Réponse :

a) Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

La réponse aux sous-questions b) et c) sera donnée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question **48**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

Question **49**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.

Réponse :

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 6.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

Question **50**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

Réponse :

L'information concernant le Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

<p>Question 51</p>	<p>Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022; c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **52**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Réponse :

La présidente du Conseil du trésor annonçait le 17 février dernier une compensation financière pour les employés effectuant du télétravail dans le contexte d'urgence sanitaire.

Une somme de 4 351,51 \$ a été remboursée par le Secrétariat à la condition féminine en date de 28 février 2022. La consigne visant la compensation financière aux employés a été transmise aux employés le 4 mars 2021. La période couverte par la réclamation est rétroactive du 13 mars 2020 jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire (date indéterminée à ce jour).

Question **53**

Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

<p>Question 54</p>	<p>Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
---------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réponse :

- a) Le Secrétariat à la condition féminine n'a eu aucune dépense pour ces mesures puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Le Secrétariat à la condition féminine n'a eu aucune dépense spécifiquement en ressources externes en matière de santé mentale puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offre du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

<p>Question 55</p>	<p>Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le total des sommes dépensées; b) Le nom des fournisseurs retenus; c) La liste des contrats.
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **56**

Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Réponse :

Aucun coût en 2021-2022 pour la mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST.

Question **57**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;

Réponse :

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Communications Vulgaris	Réécriture des contenus abordant le sujet de l'égalité homme-femme, et de tout sujet connexe, permettant ainsi la migration des dernières pages du site Internet www.scf.gouv.qc.ca vers la plateforme web Quebec.ca , afin de finaliser la fermeture officielle du premier	20 000 \$
Marketing Léger Inc.	Conduire les trois enquêtes populationnelles 2021 portant sur les perceptions de la population québécoise à l'égard des violences conjugales, des agressions et de l'exploitation sexuelle, puis de l'égalité entre les femmes et les hommes.	41 500 \$

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question **58**

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022 :

- a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

Réponse :

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2022-2023

Question **59**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Réponse :

1. Comités interministériels coordonnés, présidés ou coprésidés par le Secrétariat à la condition féminine

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2021-2022
Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s	Proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ.	3 rencontres, 1 rencontre restreinte et rencontres bilatérales
Comité de coordination en violence sexuelle et en violence conjugale – niveau direction	Proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ.	2 rencontres et rencontres bilatérales
Comité de coordination en violence sexuelle, conjugale et familiale – coordonnateurs ministériels autochtones (niveau directeur et professionnel)	Assurer une cohérence des actions ou des positions prises en ce qui concerne les violences sexuelles, conjugales et familiales faites aux femmes et aux filles autochtones.	SCF, SAA, MJQ, DPCP, MAMH, SHQ, MEQ, MES, MFA, MSSS, MSP, MTESS, SAJ, CNESST, SPN, OPHQ	2 rencontres et rencontres en bilatérales au besoin
Comité interministériel en matière de violence sexuelle et de violence conjugale - niveau professionnel	Proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ.	2 rencontres et rencontres bilatérales

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2021-2022
Chantier de travail - Formations	Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grande envergure nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur les formations en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, CNESST, CSF, MCC, SHQ, TO.	2 rencontres
Comité interministériel de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s en matière de violence conjugale	Assurer une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence conjugale.	CSF, SCF, MJQ, MFA, MSP, MEES, MTESS, SAA, FAMILLE, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCE (SAJ), SHQ.	1 rencontre restreinte et rencontres bilatérales
Comité interministériel de niveau professionnel en matière de violence conjugale	Favoriser la concertation, la collaboration et l'échange d'information entre les ministères et organismes engagés dans le <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i> , dans le <i>Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes</i> et dans les <i>Action prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides</i> et contribuer au suivi et à la reddition de comptes de ces plans d'action.	CSF, SCF, MJQ, MSSS, MSP, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, SAJ, SHQ.	1 rencontre restreinte et rencontres bilatérales

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2021-2022
Comité interministériel sur l'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Ce comité réunit les différents ministères et organismes engagés dans le renouvellement de la Stratégie égalité, afin d'élaborer des actions répondant aux besoins et aux préoccupations émises notamment lors des consultations publiques. Certaines rencontres sont de niveau professionnel et direction, alors qu'une rencontre s'est tenue au niveau SMA.	SCF, MEQ, MES, MSSS, MFA, CDPDJ, SAJ, MRIF, MTESS, MSP, MJQ, SAA, Curateur public, OPHQ, CSF, CCQ, CGAP, CNESST, INSPQ, MAMH, MEI, MTQ, MFFP, SES (MCE), FRQ, CPMT,	4 rencontres
Comité interministériel sur la promotion des rapports égaux	Assurer la coordination gouvernementale en matière de promotion de modèles et de comportements égaux. Assurer une cohésion dans la stratégie et dans le développement des travaux. Soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égaux dans les lieux d'éducation.	SCF, MEQ, MSSS, MFA, MCE (SAJ), MIFI, BLCH, MEI.	1 rencontre
Table des partenaires femmes et politique municipale	Assurer la concertation entre les intervenants qui réalisent des initiatives favorisant la participation des femmes à la politique municipale québécoise.	SCF, MAMH, UMQ, FQM, Élections Québec, CSF, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Conseil des Montréalaises, Ville de Montréal, PÉPINES.	2 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2021-2022
Comité femmes autochtones	Le SCF et le SAA se sont engagés dans le <i>Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022</i> (PAGDSPNI) à « mettre en place un comité de travail Femmes autochtones, regroupant des organisations autochtones, qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuits, et des représentantes et représentants gouvernementaux dans le but de réfléchir, d'échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser, d'influencer les politiques et les orientations du gouvernement et de voir à recommander des actions concrètes.	SAA, SCF, MJQ, MEQ, MES, MSP, MSSS, MFA, Association des femmes cries de Eeyou Istchee, Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit, Association des Inuit du sud du Québec, Collectif Femmes Autochtones, Leadership Gouvernance, Cercle de femmes élues de l'APNQL, Femmes autochtones Québec (FAQ), Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.	5 rencontres du comité
Comité d'orientation de projet pour l'Enquête populationnelle en violence conjugale	Conseiller l'ISQ et le SCF sur des aspects de contenu de l'enquête populationnelle et formuler des recommandations sur des éléments bien précis tels que le questionnaire d'enquête, les indicateurs, la construction des échelles de mesure, etc.	SCF, ISQ, MSSS, MJQ, MSP, INSPQ, MES.	Échanges en continu (période de collecte de données, aucune rencontre nécessaire)
Comité consultatif en ADS	Faire le point sur la situation de l'ADS au gouvernement du Québec, proposer une redéfinition de l'approche gouvernementale intégrant une perspective intersectionnelle (ADS+), et des moyens concrets et un calendrier permettant de systématiser le recours à l'ADS+ dans l'appareil gouvernemental.	Les personnes qui composent le Comité consultatif en ADS ont été choisies pour leur expertise en matière d'ADS, d'intersectionnalité ou pour leur connaissance fine de divers facteurs de vulnérabilité, et sont issues de divers paliers gouvernementaux (municipal, fédéral et provincial), du milieu de la recherche et du milieu communautaire.	6 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2021-2022
Comité de travail Femmes : Autonomisation économique et leadership	Il s'agit d'un comité consultatif qui visait à alimenter le SCF et ses partenaires gouvernementaux sur la prise en compte de certains enjeux et problématiques, ainsi que sur des pistes de solution à étudier en vue du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.	Dans un souci d'avoir un espace d'échange et de réflexion sur la problématique de l'autonomisation économique et le leadership des femmes, le Secrétariat à la condition féminine souhaite rassembler des actrices et acteurs de différents milieux qui détiennent une expertise pertinente sur la question.	6 rencontres
Comité de travail sur la violence faite aux femmes	Offrir un espace d'échange et de réflexion sur la problématique de la violence faite aux femmes afin d'accompagner l'action gouvernementale en la matière, notamment dans la prise en compte de certains enjeux et problématiques, ainsi que des pistes de solution à étudier. Les éléments rapportés ont notamment été utiles dans le contexte du renouvellement de la <i>Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021</i> et de la <i>Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021</i> .	Organisations issues de différents secteurs (communautaires, gouvernementaux, de la recherche, etc.) qui détiennent une expertise et/ou un pouvoir d'action en lien avec la violence faite aux femmes.	5 rencontres
Comité d'évaluation dans le cadre de la <i>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021</i> et de la <i>Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021</i>	Émettre des avis à certaines étapes de la démarche évaluative, notamment en ce qui concerne le cadre d'évaluation, les outils de collecte de données et le rapport d'évaluation. Le comité est consultatif et ses travaux serviront à répondre à la demande du SCT en lien avec l'évaluation des Stratégies.	SCF, MEQ, MTESS	2 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

2. Comités interministériels coordonnés par un autre ministère ou organisme

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2021-2022
Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Assurer le suivi du <i>Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</i> , et également la reddition de comptes prévue à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Travaux d'élaboration du prochain plan de lutte à la pauvreté.	MAMH, MEI, MFQ, MEES, MIDI, MJQ, MRN, MSSS, MTQ, MTESS, MCE (SAA), SHQ, SCF.	2 rencontres
Comité interministériel sur l'action communautaire (CIAC)	Participer, en collaboration avec le SACAIS, aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier, à l'harmonisation et à la simplification des pratiques administratives, à la reddition de comptes, à l'élaboration des nouveaux programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, à la mise en place des outils ou mécanismes devant faire connaître les balises nationales à tous les échelons de l'administration gouvernementale ou de tout autre appui à fournir aux ministères et aux organismes gouvernementaux dont l'administration est déconcentrée, ainsi qu'à toute autre matière relevant de l'application de la politique. En 2021-2022, les travaux d'élaboration du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) se sont poursuivis dans le cadre du CIAC. Le PAGAC vise, entre autres, à augmenter le soutien octroyé à la mission globale aux organismes en action communautaire.	Tous les MO attribuant des subventions aux organismes communautaires.	6 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2021-2022
Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT)	La TGAT est instituée par la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Elle agit à l'échelle nationale. Cette Table a pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et les organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions, particulièrement en matière d'occupation et de vitalité des territoires.	MAMH, MAPAQ, MCC, MEI, MERN, MFA, MEQ et MES, MFFP, Hydro-Québec, MIFI, MSSS, SCF, Secrétariat à la Capitale-Nationale, SCT, SAJ, MSSS (SA), MSP, SAA, Société des traversiers du Québec, Société du Plan Nord, MTQ, MTESS, Tourisme, MJQ, SHQ, Sépaq, Investissement Québec, Finances, MELCC, Conseil des arts et des lettres du Québec, CSPQ.	4 rencontres
Comité stratégique sur les travaux d'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire	Dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), les sous-ministres adjoints ou associés, secrétaires adjoints ou associés et les vice-présidents des ministères et organismes gouvernementaux ont été appelés à établir les grandes orientations concernant les travaux d'élaboration du PAGAC et à faire le lien avec les autorités des ministères et organismes participants.	Ministères et organismes gouvernementaux concernés par les travaux d'élaboration du Plan d'action gouvernemental.	5 rencontres
Comité interministériel – Ministère de l'Économie et de l'Innovation : <i>Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025</i>	Assurer la cohérence et la complémentarité avec les stratégies, les politiques et les actions existantes et en cours d'élaboration au gouvernement du Québec en matière d'entrepreneuriat et contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du futur plan d'action en entrepreneuriat.	MEI, SCF, MES, MEQ, MCE, Finances, MIFI, Tourisme	3 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2021-2022
Comité interministériel pour la révision du salaire minimum	Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l'évolution du salaire minimum et réviser annuellement le salaire minimum au Québec.	MFQ, SCF, CNESST, MTESS, MEI.	1 rencontre
Comité de coordination interministérielle du <i>Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits</i>	Assurer la mise en œuvre et du suivi du premier <i>Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022</i> .	SAA, SCF, MSSS, MESS, MTESS, SAIC, CCQ, MAMH, MCC, MEI, MFA, SHQ, MJQ, MCE (SAJ), MSP.	2 rencontres
Comité interministériel <i>Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2023</i>	Effectuer le suivi de la mise en œuvre des mesures figurant au <i>Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022</i> . Le SCF n'a aucune mesure inscrite dans ce plan, toutefois il contribue au Comité entre autres par son expertise en ADS.	BLCHT (MJQ), SCF, DEC, SAA, MEI, MSSS, Secrétariat aux aînés, MSP, MRIF, MEES, Famille, MIFI, MTESS, MAMH, SAJ	3 rencontres
Comité interministériel <i>Plan d'action concerté pour prévenir et lutter contre l'intimidation 2015-2018</i>	Faire le suivi de la mise en œuvre du nouveau plan d'action. Le SCF est porteur d'une action phare du Plan : <i>Informar la population sur les conséquences de l'hostilité en ligne visant les femmes, notamment celles qui prennent la parole dans l'espace public, et sur les recours légaux possibles pour les victimes</i> . Il est également collaborateur de plusieurs autres actions qui concernent notamment le partage non consensuel d'images intimes.	BLCHT, SCF, Secrétariat du travail (MTEES), SAJ, Famille, MEQ, MES, MSSS, DPCP, MJQ, MSP, MIFI, MAMH, CNESST, SAA, OPHQ, SCG	1 rencontre

Question **59**

Suite

Réponse :

<p>Comité de suivi de l'Action concertée - <i>Mieux comprendre la violence verbale et indirecte entre les jeunes filles.</i></p>	<p>Comprendre et suivre le déroulement de la recherche issue d'une action de la Stratégie Égalité (action R2) et prendre connaissance des résultats en cours de processus.</p> <p>Échanger sur le déroulement de la recherche et, au besoin, soutenir les équipes de recherche dans les choix qu'ils doivent faire en cours de route.</p> <p>Contribuer à réduire ou contourner les difficultés qui se présentent en cours de réalisation du projet.</p> <p>Préparer le terrain pour améliorer le potentiel de retombées du projet et envisager, dès les premiers résultats, des moyens pour favoriser le transfert des connaissances.</p>	<p>FRQ, MEQ, MSSS, BLHT, MFA, SAJ</p>	<p>1 rencontre</p>
<p>Comité de suivi de l'Action concertée – <i>Les besoins de soutien communautaire des personnes vivant en logement subventionné</i></p>	<p>Comprendre et suivre le déroulement de la recherche et prendre connaissance des résultats en cours de processus.</p> <p>Échanger sur le déroulement de la recherche et, au besoin, soutenir les équipes de recherche dans les choix qu'ils doivent faire en cours de route.</p> <p>Contribuer à réduire ou contourner les difficultés qui se présentent en cours de réalisation du projet.</p> <p>Préparer le terrain pour améliorer le potentiel de retombées du projet et envisager, dès les premiers résultats, des moyens pour favoriser le transfert des connaissances.</p>	<p>FRQ, SHQ, MSSS, FOHM, ROC03, ROHQ, OMHQ, SCF, MIFI, Famille, SAA</p>	<p>2 rencontres</p>
<p>Comité interministériel jeunesse</p>	<p>Faire part des orientations, de la démarche et des étapes à venir concernant l'élaboration de la prochaine Stratégie d'action jeunesse.</p>	<p>MAPAQ, MCC, MEES, MDDEP, Finances, MIFI, MRIF, MSP, MSSS, MTQ, CNESST, MCE, MAMH, MEI, MFA, MTESS, SCT</p>	<p>1 rencontre et 1 rencontre pour la thématique Citoyenneté</p>

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité interministériel pour la mixité en emploi	Contribuer à la progression de la mixité en emploi – incluant la représentation des femmes dans les métiers et professions majoritairement masculins (dont les professions scientifiques et technologiques) et la représentation des hommes dans les métiers et professions majoritairement féminins.	SCF, MEI, MES, MEQ, MTESS, MTQ, MAPAQ, MSSS, MFFP, MELCC, MERN, MCC, MFA, MCE (SAJ)	2 rencontres
Sous-comité « nouveau bassin de main-d’œuvre : immigration et femmes » de la Table de concertation en adéquation formation-emploi de la filière de l’aluminium	Prévoir la mise en place d’initiatives pour accroître la présence des femmes en emploi dans les domaines en demande de la filière aluminium et favoriser la mixité en emploi.	MTESS (responsable), MIFI, SCF, Rio Tinto	2 rencontres
Comité ad hoc sur le sextage et le partage non consensuel d’images intimes	Élaborer un outil commun à destination des écoles concernant la question du sextage et du partage non consensuel d’images intimes (action 29 du Plan violence conjugale). Établir le portrait de l’action gouvernementale sur le sujet afin d’assurer une complémentarité et une cohérence.	Comité co-coordonné par le SCF et le MEQ, réunissant : MSP, MJQ, DPCP, MFA, MES	1 rencontre
Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs	Assurer le suivi des recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs, déposé en décembre 2020.	DPCP, Famille, MAMH, MEQ, MES, MIFI, MJQ, MRIF, MSP, MSSS, MTO, MTESS, SCG, SAA, SCF, SQRC, SHQ	3 rencontres

Question **59**

Suite

Réponse :

<p>Comité interministériel d'élaboration et de suivi du <i>Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées</i> (PAM 22-27)</p>	<p>Coordonné par le Secrétariat aux aînés, ce comité a été mis en place pour assurer le développement, la coordination et la mise en œuvre de l'ensemble des 52 mesures du plan d'action. Le mandat de ce comité est de veiller à ce que leur MO respectif réalise les travaux liés aux engagements qui les concernent dans le PAM 2017-2022 ; d'adresser aux membres du comité d'élaboration et de suivi du PAM les préoccupations, recommandations ou enjeux soulevés par leur MO respectif sur le comité interministériel ; de prendre part au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PAM 2017-2022; et de collaborer aux travaux d'élaboration du prochain PAM (le cas échéant).</p>	<p>MSSS (SA), MSSS (DGSP) MSP, SCF, SHQ, MEQ, MES, CDPDJ, CPQ, MJQ, AMF, MIFI, OPHQ</p>	<p>1 rencontre</p>
<p>Comité des directeurs dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en habitation (PAGH)</p>	<p>Coordonné par le MAMH, ce comité a pour objectif de concerter différents intervenants pour l'élaboration du premier plan d'action gouvernemental en habitation.</p>	<p>MAMH, MSSS, MJQ, MES, MEQ, MIFI, MFQ, MCC, MEI, MFA, MFFP, MTESS, SAA, SCF, SPN, OPHQ, SHQ</p>	<p>3 rencontres</p>
<p>Comité de suivi de l'action gouvernementale en matière de proche aide (CSAG)</p>	<p>Le mandat du comité est d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique nationale pour les PPA et du Plan d'action gouvernemental.</p>	<p>Cordonné par : MSSS Membres : MFA, MFQ, OPHQ, MTESS, Retraite Québec, MTQ, MEQ, MES, SAJ, SCF, SA, SAA, MIFI, MJQ Curateur public ; MAMH, SHQ</p>	<p>1 rencontre</p>

Question **59**

Suite

Réponse :

<p>Sous-comité EDI – renouvellement de la Stratégie gouvernementale de recherche et d’innovation</p>	<p>Le mandat du sous-comité était de contribuer à la réflexion visant à élargir le réservoir de talents en sciences et technologies en favorisant la diversité, l’inclusion et l’équité. Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la présence des femmes dans les carrières en STIM où elles sont minoritaires -Encourager l’intégration d’une perspective de diversité du genre au travail et dans les études à prédominance masculine ou féminine -Soutenir la diversité et l’inclusion, notamment pour les autochtones, les minorités visibles, les milieux défavorisés (disparités socio-économiques), les parcours scolaires atypiques (adaptation scolaire), etc. 	<p>Coordonné par : MEI Membres : MES, FRQ, U de S, MIFI, MTESS, SCF.</p>	<p>3 rencontres</p>
<p>Comité multisectoriel sur la violence conjugale – Femmes immigrées et racisées</p>	<p>Cerner les obstacles que rencontrent les femmes et les filles immigrées et racisées, victimes de violence conjugale, afin de convenir des actions respectives et des actions communes à mettre en œuvre en partenariat avec les organismes experts.</p>	<p>Coordonné par le MIFI Membres : MSSS, SCF, Alliance des maisons d’hébergement de 2e étape, Fédération des maisons d’hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.</p>	<p>1 rencontre</p>

Question **59**

Suite

Réponse :

<p>Groupe de travail – Tribunal spécialisé</p>	<p>Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grandes envergures nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur le Tribunal spécialisé est coordonné par le MJQ.</p>	<p>Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, Cour du Québec, MSP, CSJ, DPCP, MSSS, SCF, MCE-SAA</p>	<p>4 rencontres</p>
<p>Chantier de travail – Intégration des services</p>	<p>Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grandes envergures nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale coordonné par le MJQ.</p>	<p>Coordonnée par le MJQ Membres : MJQ, MSSS et SCF</p>	<p>1 rencontre niveau SMA, 1 rencontre niveau directeur et 5 rencontres niveau professionnel</p>
<p>Comité interministériel sur les femmes enceintes migrantes non admissibles au régime d'assurance maladie du Québec</p>	<p>Le SCF participe aux travaux de ce comité temporaire qui vise à examiner la possibilité d'offrir une couverture de soins de santé, incluant les médicaments, aux femmes enceintes migrantes actuellement non admissibles au régime offert par la RAMQ. Un rapport est attendu en juin 2022.</p>	<p>Coordonné par la RAMQ. Membres : MSSS, MIFI, SCF,</p>	<p>1 rencontre générale, et un sous-comité duquel ne fait pas partie le SCF se réunit à chaque semaine.</p>

Question **59**

Suite

Réponse :

3. Autres comités

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2021-2022
Comité de travail sur la violence conjugale	Assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre des actions gouvernementales en matière de violence conjugale.	Il est composé de plusieurs ministères et organisations partenaires ¹ .	2 rencontres
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine	Le Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine a pour mandat principal de partager des connaissances, ainsi que de l'information, et d'entreprendre des initiatives de collaboration ayant fait l'objet de consensus afin de promouvoir et de faire progresser la condition féminine, ce qui peut inclure, en tenant compte de l'étendue variable des mandats de chaque ministre, la diversité et l'égalité des genres.	Ministre fédérale des Femmes et de l'Égalité des genres et ministres responsables de ces dossiers dans chaque province et territoire.	1 rencontre
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des hautes et hauts fonctionnaires responsables de la Condition féminine	Les hautes et hauts fonctionnaires conseillent les ministres et leur recommandent les domaines d'action prioritaires. Ils entreprennent l'élaboration d'un plan stratégique pour cerner les éléments et les activités d'intérêt commun, notamment en mettant activement en avant des dossiers et des initiatives qui auront un écho dans tout le pays, qui sont d'actualité et qui ont une incidence sur les femmes.	Hautes et hauts responsables de ces dossiers dans chaque province et territoire.	7 rencontres

¹ À cœur d'hommes; Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape; Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement; Bouclier d'Athéna; BLCH-MJQ; Bureau du coroner; Centre de Solidarité Lesbienne; CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal; Commission des libérations conditionnelles; CSF; DPCP; École nationale de police du Québec; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes; Femmes autochtones du Québec; INSPQ; L'R des centres de femmes du Québec; FAMILLE; MJQ; MSSS; MSP; MEQ; MES; MIFI; MAMH; MTESS; Native Women Shelter; OPHQ; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale; Réseau canadien pour la santé des femmes (DAWN Canada); Réseau des CAVAC/SCF; SAJ; SAA; SA-MSSS; SHQ; SOS violence conjugale; SPVM; SPVQ; Sûreté du Québec; Table Carrefour violence conjugale Québec-métro; Table de concertation en violence conjugale de Montréal; Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval; Université de Montréal – Trajetvi; Université d'Ottawa – École de service social; Université Laval - Équipe de recherche en violence conjugale.

Question **59**

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2021-2022
Rencontres statutaires « États de situations des maisons d'hébergement »	Assurer une bonne communication entre les organismes d'aide aux victimes de violence conjugale et le gouvernement au sujet des enjeux reliés à la pandémie ou de tout sujet d'actualité.	SCF, MSSS, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, SOS violence conjugale.	Une quinzaine de rencontres
Comité sur le manque de place en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	Un comité national sur le manque de places en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale chargé de planifier le développement et les cibles prioritaires pour les années à venir est mené par le ministère de la Santé et des Services sociaux, aux côtés des partenaires terrain concernés.	MSSS, SCF, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	4 rencontres
Comité d'évaluation des résultats du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE)	Participation au comité d'évaluation du <i>Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022</i> .	MEI, SCF	2 rencontres
Comité du projet pilote des intervenantes communautaires interculturelles pour les femmes (ICI les femmes)	Coordonner et évaluer le projet pilote visant à adapter la formule des ICI pour les femmes immigrantes, en conformité avec les engagements pris par le MIFI à l'intention des femmes immigrées et racisées dans le cadre de stratégies et de plans d'action touchant notamment les enjeux de violence conjugale et de violences sexuelles.	SCF, MIFI, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	1 rencontre

* Aucun honoraire n'a été accordé par le SCF

<p>Question 60</p>	<p>Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.</p> <p>a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.</p>
---------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réponse :

- a) En date du 28 février 2022, le Secrétariat à la condition féminine a reçu une stagiaire.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) En date du 28 février 2022, le Secrétariat à la condition féminine a déboursé une rémunération totale de 1 170,79 \$.

Question **61**

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question **62**

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question **63**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Réponse :

Aucune amende n'a été perçue par le Secrétariat à la condition féminine en 2021-2022.

<p>Question 64</p>	<p>Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».</p>
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine est responsable du suivi de la mise en œuvre et collige l'information auprès des ministères et organismes engagés dans le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

Les montants versés en 2021-2022, pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
1. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence faite aux femmes (Responsable : SCF)	1 065 736 \$	En cours
2. Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence (Responsabilité : SCF)	11 098 \$	En cours
3. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes pour les hommes et les garçons (Responsabilité : SCF)	Inclus dans le montant de l'action 1.	En cours
4. Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes (Responsable SCF)	11 285 \$	En cours
5. Élaborer un outil d'information et de sensibilisation spécifique à la violence conjugale vécue par les personnes âgées (Responsable : SA-MSSS)	-	En cours
6. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes chez les personnes LGBT (Responsable : BLCHT-MJQ)	25 000 \$	En cours
7. Sensibiliser les enseignantes et les enseignants ainsi que les professionnelles et les professionnels des écoles aux meilleures pratiques de prévention de la violence dans les relations amoureuses pour assurer le déploiement d'interventions préventives efficaces auprès des jeunes (Responsable : MEQ)	15 000 \$	En cours
8. Offrir au personnel scolaire des pistes pédagogiques, incluant des indications sur la façon d'intervenir en classe, pour guider le réseau scolaire dans la mise en œuvre des apprentissages prévus en éducation à la sexualité au regard de la prévention de la violence dans les relations amoureuses (Responsable : MEQ)	50 000 \$	En cours
9. Soutenir les initiatives en milieu de travail visant à prévenir et à contrer la violence conjugale (Responsable : MSSS)	50 000 \$	En cours
10. Inviter les leaders d'opinion à agir pour la prévention de la violence conjugale (Responsable : SCF)	7 500 \$	Complétée
11. Produire des outils de prévention et de sensibilisation à l'intention des victimes de violence conjugale et portant sur les enjeux de sécurité découlant de l'utilisation des fonctions de géolocalisation des technologies cellulaires et des médias sociaux (Responsable : MSP)	2262 \$	Complétée
12. Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et d'information sur la violence conjugale postséparation (Responsable : MJQ)	-	À venir
13. Bonifier l'information gouvernementale offerte aux citoyennes et aux citoyens en matière de violence	-	Complétée

Question **64**

Suite

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
conjugale sur le site de Québec.ca (Responsable : MTESS)		
14. Poursuivre le soutien aux initiatives régionales et locales ayant pour objet de prévenir et de contrer la violence conjugale et émanant des communautés, et en faire la recension (Responsable : MSSS)	1 240 000 \$	En cours
15. Sensibiliser les directions des études des collèges à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage des programmes d'études techniques (Responsable : MES)	-	En cours
16. Soutenir financièrement l'adaptation des services des maisons d'hébergement de première étape aux réalités des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité (Responsable : MSSS)		À venir
17. Soutenir financièrement l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents aux réalités de leur clientèle (Responsable : MSSS)	174 970 \$	En cours
18. Consolider le réseau des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de violence conjugale en situation de postséparation par un soutien communautaire en logement social (Responsable : MSSS)	-	Complétée
19. Augmenter le nombre d'unités locatives du réseau des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (sous réserve de la demande du milieu) (Responsable : SHQ)	3 410 000 \$	En cours
20. Bonifier le contenu portant sur la violence conjugale vécue par les personnes âgées dans le Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, afin de mieux outiller les intervenantes et intervenants à cet égard (Responsable : SA-MSSS)	-	À venir
21. Élaborer une activité de sensibilisation pour les intervenantes et intervenants du milieu de la santé et des services sociaux en ce qui concerne les réalités des personnes âgées qui vivent une situation de violence conjugale et les bonnes pratiques à mettre en place auprès d'elles (Responsable : MSSS)	60 000 \$	À venir
22. Élaborer un outil de dépistage des situations de violence conjugale ou sexuelle destiné aux agentes et aux agents du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale travaillant avec la clientèle (Responsable : MTESS)	-	À venir
23. Favoriser le développement des compétences des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux au regard de l'identification précoce et de l'intervention en matière de violence conjugale en offrant des sessions de formation et un encadrement adéquat (Responsable : MSSS)	-	Complétée
24. Élaborer une formation provinciale sur la détection du risque d'homicide intrafamilial et extrafamilial pour amener des intervenantes et intervenants et des professionnelles et professionnels de la santé et d'autres disciplines du réseau de la santé et des services sociaux à agir comme sentinelles (Responsable : MSSS)	-	À venir

Question **64**

Suite

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
25. Assurer la continuité et la fluidité des services de soutien à domicile pour les usagères du réseau de la santé et des services sociaux ayant recours aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (Responsable : MSSS)	-	À venir
26. Uniformiser les pratiques de supervision des droits d'accès des intervenantes et des intervenants, et consolider les compétences de base requises pour assurer un service de qualité et sécuritaire à cet égard (Responsable : MSSS)	-	Complétée
27. Promouvoir la formation en ligne sur l'intimidation auprès des organismes qui viennent en aide aux femmes et aux hommes qui vivent des situations de violence conjugale (Responsable : Famille)	-	En cours
28. Mener un projet pilote visant la référence policière vers des ressources d'aide pour les hommes présentant des comportements violents au stade de la mise en liberté sous promesse de comparaître (Responsable : MSP)	1 610 \$	En cours
29. Publier, à l'intention du personnel du réseau scolaire et de ses partenaires, un feuillet sur le sextage pour guider les interventions auprès des adolescentes et des adolescents, en éducation à la sexualité et lors d'activités préventives à l'école, et assurer la formation du réseau scolaire à cet égard (Responsable : MEQ)	-	En cours
30. Élaborer un outil à l'intention des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux appelés à agir rapidement en postvention, c'est-à-dire auprès des personnes touchées par un homicide intrafamilial (Responsable : MSSS)	-	À venir
31. Désigner une personne-ressource responsable du dossier de la violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux (Responsable : MSSS)	-	En cours
32. Adopter un programme de rencontre entre la procureure ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales et la victime de violence conjugale (Responsable : DPCP)	3 600 000 \$	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
33. Mettre en place un mécanisme de coordination afin de favoriser l'uniformisation des pratiques du Directeur des poursuites criminelles et pénales en matière de violence conjugale (Responsable : DPCP)	(Inclus dans le montant de l'action 32)	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
34. Favoriser un traitement judiciaire prioritaire des dossiers de violence conjugale (Responsable : DPCP)	(Inclus dans le montant de l'action 32)	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
35. Implanter, dans certaines régions du Québec, un service d'évaluation des conjoints ayant des comportements violents au stade de la mise en liberté provisoire (Responsable : MSP)	416 624 \$	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
36. Favoriser l'accès et la mise en œuvre des ordonnances de protection en matière civile (Responsable : MJQ)	10 000 \$	En cours
37. Sensibiliser les étudiantes et étudiants de l'École du Barreau à la problématique de la violence conjugale (Responsable : MJQ)	-	À venir

Question **64**

Suite

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
38. Actualiser les connaissances et les outils utilisés par les policières et policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière de violence conjugale et de favoriser la collaboration avec les organismes venant en aide aux victimes et aux agresseurs (Responsable : MSP)	30 036 \$	En cours
39. Élaborer et diffuser une capsule d'information en matière de violence conjugale s'adressant aux policières et aux policiers du Québec (Responsable : MSP)	-	Complétée
40. Évaluer la pertinence de promouvoir auprès des services policiers l'implantation du protocole Installation d'un système d'alarme en collaboration avec leurs partenaires locaux (Responsable : MSP)	43 264 \$	En cours
41. Étudier la possibilité de modifier le Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale en y ajoutant une obligation légale de divulguer toute situation où une partie fait l'objet de conditions à l'égard de l'autre partie (Responsable : MJQ)	-	Complétée
42. Améliorer les compétences des membres de la Commission québécoise des libérations conditionnelles dans l'évaluation du risque de violence conjugale (Responsable : MSP)	-	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
43. Mettre sur pied un forum des partenaires en matière de violence conjugale (Responsable : SCF)	-	En cours
44. Diffuser, par l'entremise d'activités de transfert de connaissances, le Rapport québécois sur la violence et la santé, notamment les volets portant sur la violence conjugale et la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes (Responsable : MSSS)	-	En cours
45. Favoriser, dans le réseau de la santé et des services sociaux, le développement et le partage des connaissances et de l'expertise sur la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience (Responsable : MSSS)	-	À venir
46. Établir des mécanismes de collaboration visant à favoriser des interventions concertées auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leur famille (Responsable : MSSS)	-	Complétée
47. Veiller à ce que les femmes et les filles immigrantes et issues de minorités ethnoculturelles disposent d'outils adaptés à leurs réalités et pertinents au regard des divers enjeux que soulève la violence conjugale (Responsable : MIFI)	324 206 \$	En cours
48. Produire et diffuser une trousse d'information portant sur les divers mécanismes d'interventions concertées visant à prévenir les risques d'homicides intrafamiliaux (Responsable : MJQ)	-	À venir
49. Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes (Responsable : SCF)	260 000 \$	En cours
50. Poursuivre la recherche et soutenir le transfert des connaissances en lien avec la violence conjugale chez les femmes, les hommes et les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité (Responsable : MSSS)	300 000 \$	En cours
51. Créer le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale (Responsable : MSP)	131 601 \$	Complétée et intégrée aux

Question **64**

Suite

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
		pratiques courantes
52. Mener un projet de recherche rétrospectif sur les dossiers du coroner concernant les décès liés à la violence conjugale et élaborer une grille d'analyse permettant de recueillir de façon systématique des données utiles à la prévention de ce type d'événement (Responsable : MSSS)	20 000 \$	Complétée
53. Publier un portrait des homicides familiaux à partir des données policières (Responsable : MSP)	21 539 \$	En cours
54. Faire une recension des formations destinées aux intervenantes et aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux en ce qui concerne la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience (Responsable : MSSS)	-	Complétée
55. Recenser les clauses de conventions collectives québécoises traitant de violence conjugale (Responsable : MTESS)	-	Complétée
56. Créer un répertoire des ressources, des outils et des projets de prévention et d'intervention en matière de violence faite aux femmes (Responsable : CSF)	25 000 \$	En cours
Autres initiatives concourant à la mise en œuvre du Plan d'action		
Financement à l'organisme Transit secours pour le soutien des activités visant à permettre à des femmes victimes de violence conjugale de quitter de façon sécuritaire un foyer violent à Montréal. (Responsable : SCF)	45 000 \$	Complétée
Étude sur les perceptions des Québécoises et Québécois quant à la violence conjugale. (Responsable : SCF)	14 500 \$	Complétée

Question **65**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine est responsable du suivi de la mise en œuvre et collige l'information auprès des ministères et organismes engagés dans le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Les montants versés en 2021-2022, pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MJQ)	1 320 823 \$	Complétée (Cette action se poursuit en continu dans une forme bonifiée)
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours (Responsable : MSP)	55 176 \$	Complétée
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MSSS)	10 000 000 \$	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Responsable : MSSS)	15 589 590 \$	En cours
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (Responsable : SHQ)	1 360 000 \$	En cours
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec (Responsable : SCF)	1 479 100 \$ ¹	En cours
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et prévenir les situations à risque de dangerosité (Responsable : Famille)	-	En cours
8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux (Responsable : Famille)	64 284 \$	En cours
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale (Responsable : MJQ)	3 875 000 \$	En cours
10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire (Responsable : MSP)	398 228 \$	Complétée et intégrée aux

¹ Ne comprend pas les crédits additionnels pour le développement de cellules d'intervention rapide inclus aux Actions prioritaires pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides 2021-2026.

Question **65**

Suite

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2022
		pratiques courantes
11. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale (Responsable : MSP)	161 345 \$	En cours
12. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale (Responsable : MSP)	198 258 \$	Complétée
13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Responsable : SCF)	- ²	En cours
14. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux (Responsable : MSP)	111 412 \$	Complétée et intégrée aux pratiques courantes
Autre		
Financement d'initiatives visant spécifiquement à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et Inuits. (Responsable : SCF)	250 000 \$	En cours

² Étant donné que la mise en œuvre de cette action s'est effectuée à coût nul en 2021-2022, les sommes réservées pour celle-ci ont été utilisées pour bonifier les actions visant la mise en place de cellules d'intervention rapide.

Question **66**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.

Réponse :

Le Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie a été lancé le 8 mars 2021. Il est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Le SCF est responsable de 10 actions. Les montants versés en 2021-2022, au 28 février 2022, pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 28 février 2022
1.1 Appuyer les entreprises à propriété féminine dans l'adaptation de leur modèle d'affaires en contexte de crise sanitaire. <i>Responsable : SCF</i>	470 000 \$	En cours
1.2 Mener un appel à solution auprès des acteurs clés pour créer et activer des passerelles accélérées de formations et d'accès à l'emploi afin d'amener les femmes durement touchées par la pandémie à occuper des emplois relatifs aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM). <i>Responsable : CPMT</i>	-	En cours
1.3 Soutenir la requalification et le rehaussement des compétences des femmes en assurant leur participation au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF). <i>Responsable - MTESS</i>	135 351 200 \$ ¹	En cours
1.4 Soutenir les entreprises pour permettre l'intensification de l'offre de climats de travail sains, inclusifs, durables et respectueux des droits dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le contexte de la pandémie et de la relance. <i>Responsable : SCF</i>	-	En cours
1.5 Développer une concertation nationale et régionale dans le but de renforcer les efforts soutenant la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction. <i>Responsables : SCF</i>	21 610 \$	En cours
1.6 Expérimenter des approches novatrices dans les mesures et services d'emploi. <i>Responsable : MTESS</i>	-	En cours
1.7 Stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance. <i>Responsable : SCF</i>	15 000 \$	Complétée
2.1 Sensibiliser les ministères et organismes aux impacts qu'aura eus la crise sur les femmes et les inciter à avoir recours à l'analyse différenciée selon les sexes dans le déploiement des actions à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie. <i>Responsable : SCF</i>	-	En cours
2.2 Étudier les impacts de la pandémie sur la santé des femmes et sur les inégalités, en vue de sensibiliser la population et les milieux décisionnels. <i>Responsable : SCF</i>	-	En cours
2.3 Documenter les impacts de la pandémie sur les femmes. <i>Responsable : CSF</i>	-	En cours

¹ . Les femmes représentent environ 50 % des participant.e.s au programme

<p>Question 66</p>	<p>Suite</p>
---------------------------	--------------

Réponse :

2.4 Sensibiliser et informer le grand public aux impacts de la pandémie sur les femmes avec le regard de la Charte des droits et libertés de la personne. <i>Responsable CDPDJ</i>	-	Complétée
3.1 Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de bonnes pratiques en matière de CFTE et promouvoir la coparentalité. <i>Responsable : SCF</i>	24 357 \$	En cours
3.2 Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur pour faire évoluer les pratiques en matière de CFTE afin de faire face aux défis accentués par la pandémie. <i>Responsable : MES</i>	25 000 \$	Complétée
3.3 Diffuser des outils d'information et de sensibilisation concernant la CFTE adaptés à l'industrie de la construction et au contexte de relance économique. <i>Responsable : MFA</i>	-	En cours
3.4 Soutenir davantage d'employeurs dans la mise en place d'initiatives en faveur de la CFTE. <i>Responsable : MFA</i>	1 201 530 \$	Complétée
Action ajoutée à la suite du budget 2021 – Bonifier l'offre d'activités des haltes-garderies communautaires. <i>Responsable : MFA</i>	2 679 824 \$	Complétée
4.1 Briser l'isolement des femmes et agir sur la détresse psychologique vécue dans le contexte de la crise. <i>Responsable : SCF</i>	544 349 \$	En cours
4.2 Adapter et élaborer des outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de la COVID-19. <i>Responsable : SCF et MTESS</i>	10 000 \$	En cours
4.3 Soutenir les organismes offrant des services directs principalement aux femmes victimes d'actes criminels par le financement d'initiatives diverses, notamment celles utilisant les nouvelles technologies. <i>Responsable : MJQ</i>	-	Complétée
4.4 Expérimenter des pratiques d'accompagnement et des services adaptés à l'intention des femmes immigrées et racisées en contexte de COVID-19. <i>Responsable : MIFI</i>	450 000 \$	En cours
4.5 Soutenir la (re)qualification de femmes ayant récemment immigré avec des enfants et se trouvant dans une situation de précarité relativement à la pandémie. <i>Responsable : MEQ</i>	35 000 \$	Complétée
4.6 Faciliter la prise en charge des étudiantes fragilisées par la crise, par la promotion des services en santé mentale destinés à la communauté étudiante. <i>Responsable : MES</i>	50 000 \$	Complétée
4.7 Travailler à l'adaptation des mesures de confinement et de déconfinement aux besoins des personnes en situation de handicap, notamment pour les femmes handicapées. <i>Responsable : MSSS</i>	-	Complétée
5.1 Mettre en valeur la contribution essentielle des femmes en contexte de pandémie. <i>Responsable : CSF</i>	-	En cours

<p>Question 66</p>	<p>Suite</p>
---------------------------	--------------

Réponse :

<p>5.2. Analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre. <i>Responsable : SCF</i></p>	<p>79 219 \$</p>	<p>En cours</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	-----------------

Dans le cadre du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie, une mesure visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles autochtones est en cours de mise en œuvre. Un montant de 52 852 \$ a été versé en 2021-2022.

Question **67**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « *Rebâtir la confiance* ».

Réponse :

Sous la coordination du SCF, le gouvernement du Québec œuvre actuellement à l'élaboration de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027 (Stratégie intégrée en violence).

Cette stratégie sera la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance* du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (Comité d'experts).

Un budget de 50 M\$ sur 5 ans (2019-2024) a été attribué au ministère de la Justice (MJQ) pour la réalisation du mandat du Comité d'experts et pour la mise en œuvre de certaines de ses recommandations.

Montants dépensés par le ministère de la Justice	2021-2022 ¹
Service <i>Rebâtir</i> et Banque d'avocats spécialisés (Commission des services juridiques et Clinique juridique Juripop)	806 250 \$
Aide financière d'urgence pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale (SOS Violence Conjugale et Info-Aide Violence sexuelle)	523 100 \$
Programme enfant témoin et autres témoins vulnérables (Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels)	2 088 300 \$
Formation en matière de violence sexuelle pour les intervenants judiciaires (université McGill)	200 000 \$
Directeur des poursuites criminelles et pénales (Instauration de la poursuite verticale)	2 680 000 \$
Autres dépenses (Capsules de formation réforme IVAC et révision contenu Web)	659 \$

D'autres actions permettant de répondre (entièrement ou partiellement) aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* dont des actions de la future Stratégie intégrée en violence ont également été annoncées en 2021-2022.

DATE	ACTIONS	MINISTÈRE ET ORGANISME	RECOMMANDATIONS TOUCHÉES	MONTANT
9 avril 2021	Octroi d'une subvention ponctuelle à l'organisme L'Aparté guichet unique auprès des artistes et des travailleuses et des travailleurs du milieu culturel, victimes de violence et de harcèlement. Double de l'aide annuelle accordée au cours des trois dernières années, vient répondre à une demande plus forte auprès de l'organisme.	MCC	3	250 000 \$

¹ En date du 28 février 2022.

Question **67**

Suite

Réponse :

DATE	ACTIONS	MINISTÈRE ET ORGANISME	RECOMMANDATIONS TOUCHÉES	MONTANT
23 avril 2021	<p>Annnonce globale : Les <i>Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026</i>.</p> <p>Annnonce spécifique : Les <i>Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026</i> - action #1 « Augmenter significativement l'offre de services externes et le nombre de places des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale » volet MSSS « Augmentation du financement en mission globale » incluant l'action A1 « Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence autochtones sur communautés conventionnées et en milieu urbain pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale ».</p>	DPCP, MJQ, MSP, MSSS, SAA, SCF, SHQ	3, 10, 12, 13, 16, 20, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 47, 57, 72, 73, 74, 76, 97, 120, 121, 125, 128, 164, 188 et 190	222,9 M\$ dont 92 M\$ pour les maisons d'aide et d'héberge ment de 1 ^{ère} étape
29 avril 2021	<p>Annnonce spécifique : Les <i>Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026</i> – action #2 « Augmenter le financement des organismes d'aide aux hommes violents afin de répondre plus rapidement aux besoins lors de situations de crise, et permettre la mise en place d'une application numérique pour mieux joindre les hommes qui hésitent à aller chercher de l'aide ».</p>	MSSS	125	19,8 M\$
6 mai 2021	<p>Annnonce spécifique : Les <i>Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026</i> – action #7 « Ajouter des effectifs en violence conjugale au Directeur des poursuites criminelles et pénales afin de bien informer et de mieux accompagner les victimes, et ce, dès leur premier contact avec l'appareil judiciaire ».</p>	DPCP	34, 35, 37, 38, 39, 40, 47, 57, 97, 164	71 M\$
14 mai 2021	<p>Annnonce spécifique : Les <i>Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026</i> – action #1 « Augmenter significativement l'offre de services externes et le nombre de places des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale » volet SHQ « Ajout d'unités dans des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale » et action #3 « Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielle afin d'en développer de nouvelles dans toutes les régions ».</p>	MSSS, SCF, SHQ	13, 72, 73, 74, 76	13,2 M\$

Question **67**

Suite

Réponse :

DATE	ACTIONS	MINISTÈRE ET ORGANISME	RECOMMANDATIONS TOUCHÉES	MONTANT
3 juin 2021	<p>Annonce spécifique :</p> <p><i>Les Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026 - Violence conjugale et féminicides - 25,8 M\$ en soutien aux milieux autochtones</i></p> <p>– action A2 « Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage en contexte de violence conjugale et familiale », action A3 « Soutenir le développement d’une offre de services de prévention et d’intervention culturellement pertinente et sécurisante en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik, en collaboration avec les partenaires inuits » et action A4 « Ajouter du personnel en violence conjugale au sein de corps de police autochtones, afin d’assurer une meilleure prise en charge de la victime et une surveillance accrue du contrevenant à toutes les étapes du continuum d’interventions ».</p>	MJQ, MSP, MSSS, SCF	3, 16, 20	25,8 M\$
16 décembre 2021	<p>Annonce spécifique :</p> <p>Bonification de six millions de dollars l'appel d'intention du SCF 2021-2022 - Violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone.</p>	SCF et SAA	16	6 M\$
8 octobre 2021	<p>Mise en place d'un projet pilote visant à appuyer les organismes en soutien aux femmes immigrantes et à contrer la violence envers ces personnes. Dans le cadre de ce projet, 15 organismes assureront la présence d'intervenantes communautaires interculturelles (ICI) dans les régions du Québec.</p>	MIFI	4, 5	900 000 \$
15 septembre 2021	<p>Dépôt du projet de loi n° 92 visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières.</p>	MJQ	24, 99, 100, 101, 102, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172	Aucun
25 novembre 2021	<p>Adoption de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.</p>	MJQ	24, 99, 100, 101, 102, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172	32,6 M\$ sur quatre ans
26 janvier 2022	<p>Cinq premiers districts retenus pour les projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.</p>	MJQ	24, 99, 100, 101, 102, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172	Aucun

Question **67**

Suite

Réponse :

DATE	ACTIONS	MINISTÈRE ET ORGANISME	RECOMMANDATIONS TOUCHÉES	MONTANT
27 septembre 2021	Implantation d'un service de consultation juridique pour les personnes victimes de violences sexuelles et de violence conjugale à la Commission des services juridiques (quatre heures gratuites sans égard au revenu) ainsi qu'un partenariat bonifié avec Juripop (prise en charge de dossiers de victimes, développement de formations pour les avocat.e.s et création d'une banque d'avocat.e.s spécialisé.e.s).	MJQ	25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	3 M\$ annuels récurrents + 6 M\$
15 octobre 2021	Déploiement d'une aide financière d'urgence (AFU) pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale.	MJQ	12	
1 ^{er} décembre 2021	Implantation progressive des bracelets antirapprochements afin de mieux prévenir les crimes violents en contexte conjugal. Le déploiement de ce projet s'échelonne sur deux ans.	MSP	84	41 M\$ sur 5 ans en coûts estimés
2 février 2022	Dépôt d'un projet de loi visant à préciser les contextes permettant à certains acteurs du MSP et de la CQLC d'imposer les bracelets anti-rapprochement aux contrevenants	MSP	84	

Question **68**

Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Réponse :

1 M\$ sur 5 ans ont été alloué au SCF dans le budget 2021-2022 ce qui s'est traduit par l'ajout de deux nouvelles conseillères en égalité dédiées à l'ADS.

Le SCF n'est pas en mesure d'indiquer quelles sommes ont été allouées par les autres ministères à l'application des ADS dans leurs initiatives gouvernementales. Cette information relève des ministères et organismes concernés.

